

Séance publique du 26 février 2001

Délibération n° 2001-6354

commission principale : domaine et administration générale

commune (s) : Oullins

objet : **Déclassement et cession, à la Commune, d'un terrain situé 11, rue de la Convention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 14 février 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Lors de sa séance du 30 octobre 2000, le conseil de Communauté a autorisé la commune d'Oullins à déposer un permis de construire sur le terrain communautaire situé 11, rue de la Convention en attendant que soient définies les modalités de sa cession.

Il s'agit d'un terrain d'une surface de 644 mètres carrés cadastré sous les numéros 74, 75 et 76 de la section AM, utilisé actuellement comme parc de stationnement et sur lequel la commune d'Oullins a décidé, en concertation avec le DSU, d'édifier un pôle petite enfance comprenant une halte-garderie, une joujouthèque et des locaux pour le Conseil général.

Un accord est intervenu aux termes duquel cette cession se ferait au prix de 250 F le mètre carré, soit 161 000 F correspondant à l'estimation du service des domaines avec entrée en jouissance de ce bien par la commune d'Oullins à compter du jour où la délibération approuvant cette cession sera devenue exécutoire.

Il convient, en vue de cette vente, de déclasser ce terrain du domaine public communautaire. En l'absence de texte spécifique définissant la procédure de déclassement du domaine public hors voirie, ce déclassement peut intervenir sans enquête publique ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 30 octobre 2000 ;

Où l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

1° - Approuve ce dossier de déclassement et de cession.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - Cette cession, d'un montant de 161 000 F, fera l'objet des mouvements comptables suivants au budget de la Communauté urbaine - exercice 2001 :

- produit de la cession : 161 000 F en recettes - compte 775 100 - fonction 824,

- sortie du bien du patrimoine : 161 000 F en dépenses - compte 675 100 - fonction 824 - et en recettes - compte 211 800 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,